



## Les brèves du Conseil Municipal du 23 juin 2022

Sur les 24 points à l'ordre du jour, nous retenons :

**Transformation d'un terrain de foot stabilisé en synthétique au complexe des boubènes :** Le but est de pouvoir utiliser en toute condition climatique ce terrain. En janvier, il voulait imposer un prestataire présentant les meilleures conditions tant techniques que financières. L'action des minorités avait fait repousser ce choix. Aujourd'hui c'est une autre société qui est retenue : pour un coût moindre et une qualité supérieure. Encore un dossier bâclé dont notre action a permis d'empêcher un mauvais choix. Nous n'avons pas pu obtenir une sous-couche plus écologique. La majorité s'opposant, toujours pour des raisons financières, quel que soit le dossier pour une meilleure solution écologique.

Nous avons voté pour.

**Plu :** Le plu a été adopté en janvier 2020, à la va vite, avant les élections municipales. Nous avons demandé, sans succès son report tant le document était incomplet, avec des erreurs et des non-sens. Mme la Maire a préféré la stratégie politique. Cela amène la commune à lancer une modification des documents immédiatement après le scrutin. Le plu aujourd'hui est plus clair, intègre la majorité de nos remarques réfutées par Mme la Maire avant janvier 2020. Ce document reste peu contraignant pour les entreprises en matière de règles environnementales. Pour cette raison mais aussi pour dénoncer les coûts supplémentaires pour les contribuables et les blocages dont ils ont été victimes depuis 2020, **nous nous sommes abstenus**. Le choix de l'intérêt des fonsorbaïses s'il avait prévalu aurait évité ce gâchis.

Nous avons souligné l'excellent travail des agents du service urbanisme dont sa responsable qui, d'ailleurs, quitte la commune....

**Réseau de chaleur :** Il s'agit d'adhérer à la compétence réseaux de chaleur et froid du SDEGH pour une installation à cantelauze. Nous regrettons là aussi que la majorité se contente d'un modèle au bois, uniquement pour le chaud. Nous poussons pour une étude des autres possibilités autour d'énergies renouvelables gratuites ou presque (géothermie, récupération des eaux usées), et surtout d'intégrer la partie froide. Là encore Mme la Maire est peu motivée, préférant l'effet d'annonce à la recherche du meilleur pour l'efficacité dans la protection environnementale. Nous avons voté pour.

**Tiers lieux l'étape :** Pour rappel nous payons un prestataire privé, dont la majorité a augmenté sa rétribution afin qu'il assure le remplissage des bureaux. Nous apprenons que l'utilisation des locaux n'est pas supérieure à 80 % comme présenté jusque-là, mais de 60 %. Pire le budget de ce lieu est élaboré sur un déficit structurel, les recettes ne couvrent pas les dépenses. Là aussi, les indications présentées jusque-là sont donc toutes fausses. La majorité fait appel à un autre prestataire en complément du premier pour garnir les bureaux. Cette nouvelle prestation est gratuite...nous avons une nouvelle fois proposée de nous tourner vers les structures de l'économie sociale et solidaire pour gérer ce lieu. Nous avons voté contre.

**Zone du Pistoulet :** Les travaux pourraient débuter en septembre, la majorité des lots serait réservée. Comme un gag : des espaces de tiers lieux vont être créés car le nôtre était soi-disant saturé.

Et nous apprenons la possible installation de nouveaux médecins, ce qui serait une excellente nouvelle, au vu de la pénurie locale.

**Muretain aggro :** L'étude pour le coût du départ du muretain aggro est réalisée par un bureau d'étude. Elle n'amène aucun élément puisque le coût de ce départ repose sur la répartition des actifs des collectivités définis par négociation. Bref leur incompétence entraîne encore des milliers d'euros d'étude pour rien.

Le muretain fait un effort pour les services à la personne. Ainsi l'aide est conséquente pour les prises en charge des jeunes au autour des temps périscolaire. Les familles participent à hauteur de 17 % du cout total. Pour Mme la Maire c'est trop peu, les familles doivent payer plus. Elle attaque ainsi le modèle social et la notion de solidarité. Un rééquilibrage des participations en fonction des revenus est peut-être à regarder. Pour nous, le choix politique de soutenir une prise en charge des actions auprès des jeunes et des familles restent une priorité, d'autant plus avec le résultat de plus 11 millions en 2021.

Nous avons aussi dénoncé la position de Mme la Maire et du premier adjoint qui sont allés rencontrer le président du muretain en disant « donnez-nous envie de rester ». Il est inadmissible que les élus de la 13eme ville du département aillent ainsi soumettre la commune avec des formulations pouvant apparaitre ambiguë. Nous devons définir nos exigences pour notre collectivité.

Le budget 2021 annoncé catastrophique à moins 3.5 millions à minima, est en fait clôturé à plus 11.5 millions d'excédent. La compétence des élus en charges des finances se pose pour être sûr de telles erreurs de prévision, à moins que ce ne soit volontaire pour justifier les hausses de 2021. Pour cette année, c'est l'inflation qui justifie la hausse de 3.4 % de l'ensemble des tarifs. Avec les éléments budgétaires en notre possession, ces augmentations ne sont pas justifiées ; la collectivité aurait pu prendre en charge ces hausses pour soulager les habitants dans la période complexe actuelle. Encore faut-il se soucier de la vie des gens.

#### **Comme souvent nous sommes les seuls à poser des questions orales lors du conseil municipal :**

- Sur les mérules : au moins un foyer existe en centre-ville et il s'étend. Nous avons obtenu une communication aux habitants. Il n'y aurait plus de cas de termites.
- Route de Tarbes : la phase deux démarre en juillet jusqu'à fin 2023. Le plan de circulation n'est pas connu. Nous craignons qu'il soit catastrophique. Bon courage à tous.
- Le parking de covoiturage endommagé par les engins de chantiers sera refait à la fin des travaux.

**Epilogue :** Un marché artisanal se déroulera le 27 juillet en nocturne. Cette initiative est portée par une seule élue sans travail collectif et sans information. Dommage. Cela confirme la volonté de la majorité d'action individuelle bien loin des ambitions affichées de travail collectif et d'implication citoyenne. Nous allons faire en sorte qu'il l'annonce pour clarifier leur mode de gouvernance.